

## NOTE

### RELATIVE AU CONCOURS « MAJÒ AN MAKE KRÉYÒL » EDITION 2024-2025

L'Académie de Guadeloupe s'associe au **Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement** (CCEE) pour la mise en œuvre de

#### « Majò an maké kréyòl »

Concours de nouvelles, contes et de poésies en créole guadeloupéen avec pour thème  
**«Douvanjou»  
(Lever du jour)**

Placé sous l'égide de la Région Guadeloupe, le prix «*Majò an maké kréyòl*» est ouvert exclusivement aux lycéens de l'académie de Guadeloupe ayant choisi l'enseignement de Langue Vivante Régionale (LVR).

**Je vous invite à prendre connaissance du règlement joint**, fixant les modalités de participation mais aussi la responsabilité des enseignants de LVR.

L'implication des enseignants est d'une importance capitale, s'agissant de la sensibilisation des élèves, peu rodés à ce type d'exercice. Elle est aussi souhaitée pour le respect des délais et du règlement du concours.

Après vérifications des pièces administratives et des œuvres, le professeur transmettra ces documents le **lundi 20 janvier 2025 au plus tard**, aux adresses suivantes :

[sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr](mailto:sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr)

[ce.ipr@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.ipr@ac-guadeloupe.fr)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les partenaires de l'académie :

- Joëlle ANICET, Directrice du CCEE - Ligne directe : 0590 47 06 08 ou 0690 52 19 22
- Jean-Luc GOUBIN, Chargé d'étude « Culture » - 0690 50 07 28
- Iorana OLLIVIER - Chargée de projet CCEE - 0590 48 91 20